

MOTION DNMADE

La rénovation de la filière design et métiers d'art de l'enseignement supérieur



Le MENESR a mis en chantier depuis 2016 un projet de diplôme national des métiers d'art et du design (DNMADE). Ce projet vise à regrouper dans un cadre commun des diplômes relevant de diverses filières de formations post-bac publiques. Si cet objectif peut être louable, le projet actuel est plus que discutable. Dans ses modalités d'élaboration d'abord : il s'agit d'un projet de formation post-bac, au sujet duquel le SNESUP, premier syndicat de l'enseignement supérieur, n'a été ni consulté, ni invité aux réunions des groupes de travail. Dans son contenu ensuite, pour plusieurs raisons :

- il s'agit de définir le périmètre d'une formation post-bac, assurée en lycée et habilitée à délivrer le grade de licence, pour lequel les enseignements seront dispensés pour l'essentiel par des enseignant.e.s de statut second degré. Le principe n'est pas nouveau puisqu'il est déjà en œuvre pour des formations en art de type BTS (bac+2) et dans les DSAA (diplôme supérieur d'arts appliqués, délivré à bac+4) ;
- si le projet prévoit une initiation à la recherche et l'intervention d'enseignant.e.s-chercheur/euse.s, il s'agit plus d'un effet d'annonce que d'un objectif solide (10 % du volume de la maquette) ;
- les libellés des contenus de la maquette portent principalement sur l'acquisition de compétences, peu sur l'acquisition de savoirs, dans une perspective d'« individualisation des parcours » avec le « projet de l'étudiant comme moteur » ;
- le projet définit aussi, parmi ses objectifs principaux, « la mobilité de l'étudiant et la fluidité des parcours » en soulignant l'existence d'un réseau d'établissements au sein duquel les étudiants pourraient devoir circuler au cours de leur cursus ;
- si le projet ne porte actuellement que sur le cycle licence, l'économie de la maquette laisse supposer qu'il est amené à s'étendre, dans la même logique, au niveau master (la référence au DSAA est significative) ;
- enfin, l'objectif majeur qui rend cohérent l'ensemble du dispositif est l'« adaptation aux besoins économiques » dans une logique d'« ancrage aux territoires ».

Le SNESUP s'inquiète d'un dispositif qui va affaiblir le principe même d'enseignements post-bac articulés à la recherche et assurés par des enseignant.e.s-chercheur/euse.s. Les disciplines concernées ont pour objectif de former des étudiants à l'apprentissage de pratiques de création artistique. Un tel dispositif, dont les objectifs sont clairement utilitaristes pour répondre uniquement aux intérêts du tissu économique local, risque de compromettre de façon évidente cette dimension essentielle. Par ailleurs, l'objectif des formations artistiques universitaires, dans la démarche de recherche-crétion qui les caractérise, conduit l'étudiant.e à un recul analytique et critique de sa pratique. C'est parce que cette dimension est la raison même de l'enseignement des disciplines artistiques à l'université que cette dernière est la mieux à même de répondre à ces enjeux.

Le SNESUP dénonce un projet qui s'inscrit dans une volonté de contester à l'université l'exclusivité de la collation du grade de licence et, à terme, celle de master. Le SNESUP s'alarme aussi d'un dispositif qui va entrer en concurrence avec l'existant, avec des moyens financiers et pédagogiques très élevés pour un recrutement hypersélectif, puisqu'il existe déjà des passerelles entre l'université et les écoles d'art à l'issue des BTS, des DMA ou des DSAA, dans le cadre des licences et masters design. Il estime qu'il serait bien plus judicieux de développer ces dispositifs, pour leur permettre de mailler plus largement le territoire national, plutôt que de risquer de compromettre l'existence des licences et masters déjà existants, ainsi que dans les lycées, par une mise en concurrence mortifère.

Au-delà de ce nouveau diplôme, c'est la question de la place des disciplines artistiques dans les universités qui est posée à travers ce projet. Dans la logique actuelle d'économies d'échelle à tous les niveaux, notre crainte est grande que ces différents dispositifs aboutissent en fin de compte à la disparition des enseignements et de la recherche artistiques à l'université, où ils sont déjà bien souvent les parents pauvres. ■

POUR : 58

ABST. : 2

CONTRE : 0

NPPV : 4